

**Projet pédagogique accueil de loisirs
éducatifs
JEANDELIZE**



Sommaire

- I. Introduction
- II. Présentation de l'accueil de loisirs éducatifs
 - L'organisateur
 - L'encadrement
 - Les locaux
 - Le public accueilli
 - Accueil d'enfants en situation de handicap
- III. Le projet de fonctionnement de l'accueil de loisirs éducatifs
 - Les valeurs éducatives
 - Objectifs pédagogiques
 - Le déroulement la journée type
 - Le matériel pédagogique
 - Budget
- IV. Rôle et fonction de chacun
 - Les Francas
 - Le directeur
 - Le directeur adjoint
 - Les animateurs
- V. Les espaces de rencontres et d'échanges
 - Entre la direction et l'équipe d'animation
 - Entre l'équipe et les familles
 - Entre l'équipe et les partenaires
- VI. Les activités menées au centre de loisirs
 - Les activités et sorties possibles au centre de loisirs
- VII. Evaluation

I. Introduction

Vous souhaitez inscrire votre enfant au sein de l'accueil de loisirs de Jeandelize, et vous aimeriez avoir une idée plus précise de ce qui peut être proposé par l'équipe d'animation.

Ce projet pédagogique 2018 est le fruit d'une réflexion conduite par l'ensemble de l'équipe d'animation.

« Le projet pédagogique décline les conditions de mise en œuvre du projet éducatif pour un accueil particulier. C'est aussi un outil de formation des animateurs, des suivis des conditions de déroulement et de conduite du projet. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il énonce en termes clairs et simples la manière dont nous souhaitons accueillir les enfants. Il est fondé sur la recherche du bien-être de ces derniers, de leur épanouissement et de leur accès aux responsabilités de la vie en société ».

Nous vous souhaitons une bonne lecture et restons à votre disposition pour tout complément d'information. N'hésitez pas à nous contacter !

Cordialement,

L'équipe d'animation et de direction de l'accueil de loisirs de Jeandelize.

II. Présentation de l'accueil de loisirs éducatifs

L'accueil de loisirs de Jeandelize

- **C'est** : Un espace de loisir accessible pour tous
- **Pour qui ?** : Les enfants à partir de 3ans
- **Pourquoi ?** : Innover – Motiver – Federer – Valoriser - ANIMER
- Le projet pédagogique de Jeandelize s'inscrit dans le projet éducatif.
- **Avec qui ?** : Les Francas de Meurthe et Moselle, la commune de Jeandelize, l'équipe d'animation, le service de restauration collective : Innova, les agents de service de la CCOLC (Communauté de Commune Orne Lorraine Confluence), intervenants extérieurs.
- **Avec quoi ?** : Beaucoup d'imagination, de dynamisme mais aussi grâce au soutien de nombreux partenaires : la caisse d'allocation familiales, la direction départementale de la jeunesse et sport.

➤ L'organisateur

Pour la première année les Francas de Meurthe et Moselle sont organisateur du centre de loisirs de Jeandelize.

Cet accueil est déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Social (DDCS) de Meurthe et Moselle.

Les Francas, Mouvement d'éducation populaire, la Fédération nationale des Francas est une association complémentaire de l'école, reconnue d'utilité publique et agréée par les ministères de l'Éducation nationale, et de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Les Francas travaillent en liaison avec 77 organisations non gouvernementales présentes dans 45 pays.

Une association créée en 1944

Depuis 1944, les Francas rassemblent des hommes et des femmes préoccupés d'émancipation sociale pour les enfants et les jeunes, défricheurs de nouveaux champs d'activités et souvent précurseurs. Nombre de concepts nés de la réflexion et de l'action des Francas ont été développés depuis par les Pouvoirs publics, voire par le secteur marchand : patronages laïques, activités périscolaires, centres aérés, CLAE puis centres de loisirs, projet éducatif local...

Les Francas ont intensifié depuis 1994 leur action en faveur du développement de l'action éducative locale : projet local pour l'enfance, accueil éducatif, réseaux locaux pour l'enfance, agences locales enfance-jeunesse.

➤ L'encadrement

- 1 directeur BPJEPS LTP
- Deux animateurs titulaires du BAFA

➤ Les locaux

Nous avons à disposition :

- Une grande salle d'activité (une partie de cette salle est utilisé pour la restauration des enfants entre midi),
- Deux blocs sanitaires composé de deux toilettes chacun dont un réservé aux enfants en situation de handicap.
- Une cuisine.

L'accueil de loisirs accueille les enfants à partir de 3ans jusqu'à 12ans, nous sommes ouvert pour tous les enfants souhaitant s'inscrire.

Nous disposons également d'un mini bus pour transporter les enfants, une navette est mise en place pour transporter les enfants de la commune de NORRY LE SEC vers le périscolaire de JEANDELIZE.

➤ Accueil d'enfants en situation de handicap

Dans la mesure du possible, l'accueil de loisirs, pourra accueillir des enfants en situation de handicap. Un travail éducatif sera mis en place afin de placer l'enfant dans toutes les conditions nécessaires à son épanouissement.

Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) sera alors mis en place, ainsi qu'une fiche d'autonomie.

III. Le projet de fonctionnement de l'accueil de loisirs éducatifs

➤ Les valeurs éducatives

Le centre de loisirs de Jeandelize adhère au projet éducatif des Francas de Meurthe et Moselle.

Les valeurs défendues sont les valeurs indissociables de la dignité de tout être humain :

- l'égalité des droits et des devoirs,
 - la justice,
 - le respect mutuel,
 - la liberté,
 - l'autonomie,
 - la solidarité,
 - la responsabilité,
 - la démocratie,
 - la paix...
- C'est aussi, la laïcité définie comme étant le respect de la personne humaine et de ses droits et notamment comme étant le respect de la personne enfantine qu'il importe de protéger contre toute exploitation de sa vulnérabilité.

Le projet éducatif des FRANCAS intègre deux données importantes :

- dans le processus de développement de la personne humaine, l'enfance est une période déterminante,

- la participation active de la personne, quel que soit son âge, est indispensable à son développement.

La finalité du projet des FRANCAS s'exprime donc ainsi :

« Avec les enfants et les jeunes d'aujourd'hui, vers l'être humain et le citoyen le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible ».

Ses objectifs :

Les objectifs découlent des fondements et de la finalité du projet. Ils sont déterminés à la fois, par ce dont **chaque personne a besoin dans son présent et par ce qu'implique son devenir**, par ce que suppose son développement individuel et par ce qu'implique sa vie en société.

Trois objectifs fondamentaux se dégagent :

1. Favoriser dès l'enfance, le **développement harmonieux de la personne**, le développement physiologique, le développement psychomoteur, le développement affectif, le développement intellectuel, sachant que chacun interfère avec les autres.
2. Favoriser dès l'enfance, *l'accession de la personne à son autonomie*, c'est-à-dire à la capacité de déterminer par soi-même ses actes et ses comportements et de les mettre soi-même en œuvre, en toute responsabilité, compte tenu des contraintes de l'environnement.
3. Contribuer, dès l'enfance, à **la formation du citoyen** (personne sociale), à *l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'entraînement à la vie démocratique, à la compréhension et au respect des autres.*

Le projet éducatif vise donc à permettre aux enfants et aux jeunes des milieux les plus divers :

- de **participer** à des **activités individuelles et collectives** adaptées à leur âge, répondant à leurs intérêts et à leurs besoins,
- d'**accéder** aux **connaissances**, aux **techniques** et aux **formes d'expression** les plus variées possibles,
- de **constituer**, de **développer** et d'**entretenir leur bagage culturel** et d'**apprendre à se cultiver**,
- de **se confronter aux réalités** de l'environnement matériel et humain,
- d'**investir leurs connaissances** dans des réalisations individuelles et collectives,
- de **participer activement à l'élaboration** et à la **réalisation de projets collectifs** divers,
- d'**assumer**, selon leurs compétences acquises, **des responsabilités et des rôles variés**, dans des communautés différentes,
- de **participer activement à l'élaboration, à l'actualisation, à la mise en vie et au contrôle des règles de vie** de diverses collectivités.

Nos orientations :

Nous pensons que le temps de loisirs et de vacances des enfants, leur « Temps Libre », est un temps privilégié pour qu'ils puissent participer à des formes de vie de groupe et à des activités qui les enrichissent, les fassent grandir, leur permettent de vivre des projets collectifs de toutes natures, qui les préparent à mieux affronter la vie, leur permettent de s'exprimer, d'utiliser leurs potentiels, d'acquérir de nouvelles compétences, de faire des découvertes, de choisir et décider et non de subir...

Les valeurs éducatives ci-dessus, seront la base de travail de l'équipe de direction, en vue de l'élaboration des projets pédagogiques et des projets d'activités qui en découleront.

L'équipe sera vigilante dans l'application des objectifs éducatifs proposés, en tenant compte de l'âge des enfants (+6/-6).

La réalisation de ses objectifs se fera tout au long de la vie du centre d'une part: par les activités organisées par les animateurs et d'autre part par leurs attitudes envers les enfants.

- Objectifs pédagogique
- Les moyens humains
- Le déroulement de la journée type

➤ Les objectifs éducatifs

En fonction des objectifs énoncés dans les projets éducatifs des Francas de Meurthe et Moselle, l'équipe d'animation met en place différents objectifs éducatifs répondant aux besoins des enfants. Une attention particulière est portée à l'âge des enfants.

- Faire de l'accueil de loisirs un lieu convivial, de détente et d'amusement.

L'accueil de loisirs doit être un lieu où l'enfant peut vivre pleinement son temps de loisirs. L'animateur proposera donc des activités qui répondent à leurs envies et besoins, afin de favoriser l'épanouissement et le bien-être de l'enfant dans un cadre sécurisant.

Une attention particulière sera portée sur l'accueil des enfants et de leurs parents (le matin comme le soir : être à l'écoute et prendre le temps de discuter, avoir toujours un petit mot pour chaque enfant.)

- Favoriser l'entraide entre les enfants dans un souci de respect des autres.

Chaque enfant à son propre rythme, ses goûts, des centres d'intérêts différents. Il s'agit donc d'apprendre à vivre avec les uns avec les autres, à respecter le rythme de chacun.

- Permettre à l'enfant de devenir autonome en étant acteur de son temps libre.

Pour les petits, différentes activités seront proposées (peinture, coloriage, jeux...) selon leurs besoins et leurs envies.

L'animateur doit toujours avoir le souci de favoriser la participation des enfants, les laisser s'exprimer, choisir entre différentes activités.

Un temps de concertation sera mis en place grâce à un outil le « GROS LIVRE », où l'enfant pourra donner son avis sur ce qu'il pense de ce lieu, sur ce qu'il aimerait changer afin de lui donner les moyens de participer à la vie de l'accueil de loisirs.

Charge à l'équipe d'animation d'animer cette méthode en tenant compte des spécificités des petits.

A l'aide des journées dites à la carte où l'enfant à le choix des activités peu importe leur âges et les animateurs. Ils pourront donc choisir l'activité selon leur besoins et ainsi partager une activité avec d'autres enfants plus ou moins âgés que lui.

- Faciliter l'apprentissage à la vie collective et à la citoyenneté.

- Aménager un espace d'accueil, qui inspire la sécurité, le confort, la liberté...
- Mettre en place des ateliers propices à l'apprentissage des règles et du respect de l'autre.
- Privilégier les moments en commun et lieux de partage, tel que le réfectoire.
- Reconnaître le droit d'exprimer une opinion et prendre cette opinion en considération. (Mise en place d'un espace de dialogues et d'échanges à chaque fin de journée).

- L'autonomie des loisirs par la récupération

- Favoriser les activités manuelles, créer avec le matériel de récupération et le minimum financier par le centre, afin de permettre à l'enfant de les reproduire (chez lui ou ailleurs) sans trop de difficultés.
- Développer les sens artistiques et physiques de chacun et éveiller en eux la créativité et l'expression.
- Valoriser l'implication personnelle de l'enfant, à l'aide de ses connaissances. Apprendre le contrôle de soi au sein d'un groupe et d'une activité.

- Donner les possibilités à l'enfant de découvrir son environnement proche.

Découvrir son environnement, c'est savoir s'y situer, s'orienter, trouver des repères, et exploiter les ressources.

Nous développerons des projets qui favorisent la découverte de son milieu proche, patrimoine local, historique...

Les objectifs dans les activités :

Intention : développer la socialisation chez l'enfant.

Objectif 1 : Permettre aux enfants d'acquérir un esprit d'équipe.

Moyens : Grands jeux.

Techniques manuelles.

Activités de plein air, jeux de coopération.

Objectif 2 : Apprendre à l'enfant à être responsable.

Moyens : Grands jeux.

Mise en place du planning d'activité de la semaine.

Donner des « titres » (chef de table, chef de rang)

Objectif 3 : Les enfants vont apprendre à partager et s'entraider.

Moyens : Mélange des groupes pendant les repas, certaines activités et grand jeu.

Rôle du « grand frère » ou de la « grande sœur » des plus grands par rapport aux plus petits.

Activités.

Intention : Favoriser la participation des enfants.

Objectif 1 : impliquer l'enfant dans les projets de la structure.

Moyens : Présenter à l'enfant le projet.

Inciter l'enfant à réagir par rapport au projet.

Objectif 2 : Développer des espaces de paroles.

Moyens : Créer des espaces pour que les enfants s'expriment, décident et influent.

Objectif 3 : Permettre à l'enfant de pouvoir construire ses vacances.

Moyens : Mettre en place des temps où l'enfant peut s'exprimer (forum).

Intention : Responsabiliser l'enfant.

Objectif 1 : Laisser l'enfant choisir son activité quand cela lui est possible.

Moyens : Proposer un panel d'activités.

Mise en place des temps d'écoute.

Créer une boîte à idées.

Objectif 2: permettre aux jeunes de participer à l'animation.

Moyens : Activités.

Grands jeux.

Temps libre.

Objectif 3: repérer les futurs animateurs BAFA.

Moyens : Accompagnement dans les démarches d'activités.

Intention : Assurer le développement physique et l'épanouissement culturel de l'enfant.

Objectif 1 : Assurer l'enrichissement culturel de l'enfant.

Moyens : Malles pédagogiques.

Jeux d'expression.

Sorties éducatives.

Objectif 2 : Assurer l'épanouissement.

Moyens : Activités appropriées aux tranches d'âges.

Jeux d'expression.

Activités à thème.

Intention : Favoriser le bien-être des enfants.

Objectif 1 : permettre à l'enfant de bien vivre ses vacances.

Moyens : Ne pas imposer les activités.

Donner le choix à l'enfant en proposant un panel d'activités.

Objectif 2 : montrer à l'enfant la richesse de notre région.

Moyens : Sorties pédagogiques.

Objectif 3 : mettre en place des journées d'échanges.

Moyens : Rencontres inter centres.

Intention : veiller à la bonne alimentation des enfants.

Objectif 1 : montrer l'importance de l'alimentation.

Moyens : Ecouter l'enfant en cas de difficulté à s'alimenter.

Mettre en place des ateliers culinaire.

Inciter l'enfant à goûter mais ne pas le forcer.

Objectif 2 : montrer l'autre aspect de l'alimentation.

Moyens : Instaurer la communication et l'écoute pendant le repas.

Développer les sens.

Intention : respecter le rythme chrono biologique de l'enfant.

Objectif 1 : respecter la courbe de Gausse.

Moyens : Instaurer des temps libres après le repas.

Réaliser des activités différentes par rapport au moment de la journée.

Sieste pour les 3/5 ans.

Objectif 2 : Apprendre à l'enfant à gérer son rythme chrono biologique.

Moyens : Laisser à l'enfant le choix des activités selon ses besoins, ses envies, son état de forme.

Intention : Susciter l'investissement des parents dans l'éducation et au sein de la structure d'accueil (aide à la parentalité).

Objectif 1 : Se donner des outils et du temps pour créer des liens avec les familles.

Moyens : Inviter les parents à entrer, voir ce que leur enfant a fait.

Faire appel aux compétences des parents pour un partage des savoirs.

Créer un espace parents.

Encourager les animateurs à dialoguer avec les parents.

➤ Le déroulement d'une journée type

De 7h00 à 9h00 : Arrivée échelonnée des enfants / Temps libre/ Un accueil est prévu au foyer de NORROY LE SEC de 7h00 à 8h30.

De 9h00 à 9h30 : Regroupement des enfants / Appel / inscriptions dans les groupes d'activités.

De 9h30 à 11h30 : Activités du matin.

De 11h30 à 12h00 : Rangement de la salle / Hygiène / Retour au calme.

De 12h00 à 13h00 : Repas.

De 13h00 à 14h00 : Temps libre et/ou sieste.

De 14h00 à 14h30 : Regroupement des enfants et inscriptions dans les groupes d'activités.

De 14h30 à 16h00 : Activités de l'après-midi.

De 16h00 à 16h30 : Rangement des salles / Hygiène / Retour au calme / Collation de l'après

midi.

De 16h30 à 17h30 : Activités libres / Forum.

A partir de 17h30 : Départ échelonné des enfants et mise en place de la navette pour les enfants de la commune de NORROY LE SEC.

➤ Le matériel pédagogique

le centre dispose de divers matériaux pour réaliser des activités manuelles avec d'une part des matériaux communs collectés tout au long de l'année auprès de la population et des matériaux plus spécifiques achetés sur le budget pédagogique pour réaliser des activités manuelles, sportives, des jeux, et des animations.

➤ Budget

Un budget de 4,80 € par enfant et par jour est accordé.

Ce budget est réparti en plusieurs catégories.

Matériel Pédagogique	1,00
Prestation Pédagogique	1,50
Transport Activités	2,00
Goûter	0,30
Budget autorisé	4,80

Par J/E

IV. Rôle et fonction de chacun.

➤ Les Francas

Leur Rôle :

- Définir les grandes orientations éducatives,
- Allouer au directeur un budget de fonctionnement,

- Veiller au respect de la réglementation relative aux accueils de loisirs sans hébergement,
- Mettre à disposition les moyens humains et matériels nécessaires à l'encadrement,
- Etre garant de la sécurité physique et morale des enfants et des acteurs éducatifs.

➤ Le directeur

Le directeur a un rôle fondamental.

Son rôle :

- Etre garant du bon fonctionnement du centre de loisirs, tant sur le plan matériel que du point de vue humain,
- Etre moteur de son équipe et doit être à son écoute. Il fait lui-même parti de l'équipe d'animation,
- Il est la personne ressource de toute l'équipe.
- Etre garant de la mise en œuvre du projet éducatif de l'organisateur, il permet à son équipe de participer à l'élaboration du projet pédagogique,
- Réaliser des actions éducatives du projet éducatif local,
- Construire et co-animer le projet pédagogique en faisant de la Place de L'enfant une priorité,
- Dynamiser le partenariat avec l'éducation nationale,
- Développer tous types d'actions et de partenariat engendrant la réussite éducative des enfants.
- Il s'occupe de la gestion administrative et budgétaire.
- Il a un rôle formateur auprès de son équipe.
- Il est l'acteur principal de la relation parents/équipe pédagogique/organisateur.

➤ Les animateurs

Ils sont attentifs en permanence aux comportements des enfants pour pouvoir intervenir, individuellement ou collectivement.

Ils mettent en œuvre le projet pédagogique.

Ils interviennent à différents niveaux :

- **L'aspect relationnel** : Ils sont à l'écoute des enfants, ils créent un climat de confiance et de sécurité affective qui aide l'enfant à se séparer de sa famille.
- **L'aspect éducatif** : Ils ont un rôle éducatif pour l'apprentissage de la vie en collectivité, des règles de vie en société, la Défense des Droits de l'enfant et des lois, le respect de chaque individu dans le groupe, tant que sur ces besoins que sur son rythme.
- **L'aspect matériel** : ils sont en relation d'aide, à disposition des enfants pour répondre dans la mesure du possible à leurs demandes.
- **L'aspect technique** : dans les activités, leur intervention permette aux enfants de s'amuser mais aussi de découvrir et expérimenter.

- **L'aspect sécuritaire** : il assure la sécurité physique, morale et affective des enfants dont il a la garde.

VIII. Les espaces de rencontres et d'échanges

➤ Entre la direction et l'équipe d'animation

Les temps d'échanges ne sont pas toujours formels, en effet tout au long de la journée l'équipe est menée à se rencontrer. Cependant les temps d'échanges formels dans la journée et/ou dans la semaine sont nécessaires.

Une réunion d'équipe est dispensée au moins trois fois par semaine après l'accueil des enfants.

➤ Entre l'équipe et les familles

La plus part du temps les échanges avec les familles se font sur l'accueil.

La présence physique au quotidien est très importante.

Dans le développement de la parentalité, un espace parents est mis en place afin de partager des moments conviviaux autour d'une collation.

➤ Entre l'équipe et les partenaires

Des réunions peuvent être éventuellement organisées avec les partenaires pour la préparation et la mise en œuvre des projets.

Les échanges téléphoniques et les mails restent aussi un moyen d'échange très fréquent.

IX. Les activités menées au centre de loisirs

➤ Les activités et sorties possibles au centre de loisirs

- Activités sportives :

- Divers jeux extérieurs et intérieurs
- Grands jeux
- Utilisation des malles pédagogique (Kan jam, tchoukball)

- Activités manuelles :

- Diverses activités manuelles
- Construction d'un push car (intervention d'un animateur départemental Francas)
- Utilisation des malles pédagogique (gravure sur verre et pyrogravure)

- Activités art et spectacle :

- Petites mise en scène
- Diverses activités manuelles
- Initiation aux arts du cirque
- Utilisation des malles pédagogique (marionnettes et cirque)

- Inter centre :

- Les grandes sorties auront lieu avec le centre de Giraumont

- Sorties pédagogique :

- Magic park à Amnéville.
- Piscine Aquapôle
- Cinéma à Jarny

X. Evaluation

Elle se fait tout au long de la mise en place des projets afin d'apporter les modifications nécessaires dans le but de répondre au plus près aux besoins des enfants, évaluer son impact et son lien avec les objectifs pédagogiques.

L'évaluation se fera sur deux plans :

- Avec les enfants.
- Avec l'équipe pédagogique.

Il s'agit d'apprécier :

- La pertinence :

Les objectifs étaient-ils adaptés aux besoins du public ?

- L'efficacité :

Les objectifs ont-ils été atteints ? Pourquoi ?

- L'efficience :

Les effets obtenus ont-ils été à la hauteur des moyens mis en place ?

- L'utilité :

L'action a-t-elle eut un impact sur les enfants ? Sur leur comportement ?

- La cohérence :

Les objectifs et les actions mis en œuvre sont-ils bien la traduction des priorités souhaitées ?

Deux aspects de l'évaluation :

Quantitative :

- La mobilisation du groupe autour des activités, en obtenant l'adhésion de tous ou une partie du groupe.
- Un tableau d'évaluation formalisé et adapté aux enfants pour quantifier et interpréter leur participation.

Une évaluation quantitative peut être aussi réalisée lors des inscriptions périodiques.

Qualitative :

L'ensemble des éléments recueillis lors des journées permettent de dégager une évaluation axée sur plusieurs aspects :

- l'impact des activités,
- la relation, l'ambiance ...
- l'intérêt des activités proposées

Un bilan d'activité établi en milieu de session permettra d'évaluer les objectifs fixés en début de période.

Le résultat de cette évaluation nous permet de réévaluer le projet et son application.

L'évaluation qualitative pourra aussi se faire lors des rencontres avec les familles tout au long de la session mais aussi grâce à la satisfaction des enfants sur les activités réalisées.